

**Ministère de la CULTURE et de la COMMUNICATION
DRAC GRAND EST**

**UDAP – UNITE DEPARTEMENTALE DE L 'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
DES VOSGES**

**Quartier de la Magdeleine – bâtiment B entrée 5
rue du Général Haxo
88000 EPINAL**

**tel . : 03 29 29 25 80
mail : udap.vosges@culture.gouv.fr**

LISTE DES SERVITUDES :

MONUMENTS HISTORIQUES

**SITES PROTEGES AU TITRE DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT,
SPR, SECTEUR SAUVEGARDE**

Département des Vosges

Mise à jour : septembre 2019

Légende :

ISMH : inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques / Inscrit au titre des Monuments historiques

CL.MH : classé Monument Historique

S. INS : site inscrit

S. CL : site classé

Liste des Monuments historiques, Sites protégés, S.P.R., Secteur sauvegardé – VOSGES - 389

AINGEVILLE - Croix à Malaincourt

ALLARMONT - Scierie de la Hallière à Celles-sur-Plaine

AMBACOURT - Eglise Saint-Martin de Vomécourt-sur-Madon

AMEUVELLE

- **Croix de chemin** (1528) au centre du village [CL. MH. : 22 décembre 1947]

AOUZE

- **Eglise St-Vincent** : porte latérale sud (murée) [ISMH. : 3 mars 1926]

- **Croix du XVème siècle** dans le village [CL. MH. : 14 juin 1909]

AROFFE

- **Croix de chemin de la fin du XVIème siècle** [CL. MH. : 14 juin 1909]

ARRENTES-DE-CORCIEUX - Chapelle Sainte-Anne à Gerbépal

ATTIGNÉVILLE

- **Croix datée de 1684** au centre du village [CL. MH. : 14 juin 1909]

ATTIGNY - Monument du calvaire à Darney

- Eglise Sainte-Madeleine de Darney

AUTIGNY-LA-TOUR

- **Croix dite "Croix Vernaie"**, sur le chemin d'Autigny à Fruze [CL. MH. : 23 juillet 1909]

- **Croix du XVIème siècle** sur le chemin d'Autigny à Martigny [CL. MH. : 12 août 1909]

- **Château et parc** :

- Le bâtiment principal de plan en L et les dépendances avec la cour pavée à l'Ouest du bâtiment principal et la terrasse à l'Est ; les murs terrassant l'ensemble bâti au Sud, ainsi que l'escalier accolé à ce mur ; l'ensemble des jardins et pièces d'eau, fabrique et glacière au Sud et à l'Est du château [ISMH. : 9 avril 1990]

- Le salon (dit "*de Compagnie*") du château (*où se trouve un décor en papier peint en camaïeu de gris*) [CL. MH. : 12 décembre 1991]

- **Ensemble formé par les communes d'Autigny-la-Tour, de Barville, d'Harchechamp, de Soulosse-sous-Saint-Elophé par la vallée du Vair** [S. INS. : 19 septembre 1985] délimité comme suit :

Commune d'Autigny-la-Tour :

Route nationale n°74 de Paray-le-Monial à Sarreguemines

Limite entre les parcelles 15 et 16 section ZB

Chemin d'exploitation n°2 de Saint-Elophé à Martigny-lès-Gerbonvaux section ZB

Limite entre les parcelles 34 et 35 section ZB

Voies communales d'Autigny-la-Tour à Martigny-lès-Gerbonvaux

Limite entre les parcelles 13 et 14 section ZD

Chemin d'exploitation n°10 du Cul des Cerisiers section ZD

Limite entre les parcelles 26 et 27 section ZD

Limite entre la parcelle 27 section ZD et la parcelle 53 section B1

Limite entre les parcelles 53 et 54, 49 et 48, 50 et 47, 50 et 21, 20 et 21 section B1.

Commune de Barville :

Chemin départemental n°3 de Gondrecourt à Remiremont
Chemin entre les parcelles n°47 et 48, 46, 45 et 54 section ZA
Chemin rural dit des Combes
Chemin rural dit du Poirier
Limite entre les sections A2 et B1
Limite entre les sections A1 et B1
Limite entre les communes de Barville et de Rollainville
Limite entre les communes de Barville et de Soulosse-Sous-Saint-Elophe.

Commune d'Harchéchamp :

Limite entre les parcelles 7 et 8, 6 et 8, 6 et 12 section AD
Chemin d'exploitation n° 27 de Devant Plein Fays section ZC
Voie communale n° 2 vers Tranqueville
Chemin rural du Chauffour
Limite de la parcelle 25 avec le sentier section AB
Limite de la parcelle 17 avec le sentier section AB
Limite de la parcelle 16 avec le sentier section AB
Limite de la parcelle 135 avec les parcelles 76, 77, 79, 80, 82, 83, 85, 86, 89, 90, 91 section AB
Limite de la parcelle 95 avec les parcelles 91, 92, 93, 94, 96, 97, 100 section AB
Chemin rural du Châtelet section AB
Chemin rural du Chauffour section AB
Chemin départemental n° 3 de Gondrecourt à Remiremont section AB.

Commune de Soulosse-sous-Saint-Elophe :

Chemin communal du Rouge Bonnet section B1
Chemin rural dit du Hatrot section B1
Chemin communal dit de Fruze au Châtelet
Limite entre les parcelles 64 et 62 section ZN
Limite entre les parcelles 70 et 71 section ZN
Voie communale de Fruze à Autigny section ZN
Limite entre les lieux-dits les Quarrès et Prahaut section ZN
Route nationale n° 74 de Paray-le-Monial à Sarreguemines.

AUTREVILLE

- **Eglise Saint-Brice** en totalité [CL. MH. : 11 août 1987]

AUTREY

- **Ancienne abbaye Notre-Dame** : Eglise [CL. MH. : 8 juillet 1911]
- **Domaine (anciens bâtiments abbatiaux)** : façades et couvertures des bâtiments nord-sud et est-ouest, du pavillon du directeur, grille et deux pavillons d'entrée [CL. MH. : 19 septembre 1931]
- **Arcades romanes bordant l'ancien cloître du XV^{ème} siècle**. Elles se trouvent dans le bâtiment du XVII^{ème} siècle orienté nord-sud déjà classé [CL. MH. : 4 novembre 1955]

BAINS-LES-BAINS

- **Ancienne Manufacture de Fer Blanc** : façades et toitures, ainsi que le canal [ISMH. : 4 février 1988]

BAINVILLE-AUX-SAULES

- **Chêne centenaire**, au lieu-dit "La Grande Poirière", parcelle n° 708, section D du cadastre [S. CL. : 27 juillet 1921]

BALLÉVILLE

- **Croix de chemin du XVI^{ème} siècle dite de Solâma** au-dessus du village [CL. MH. : 13 juin 1908]
- **Croix du XVI^{ème} siècle**, dans le cimetière [CL. MH. : 11 octobre 1907]
- Croix de chemin à Courcelles-sous-Châtenois
- Croix de chemin à Viocourt
- Croix de cimetière à Viocourt

BAN DE SAPT : Nécropole nationale de la Fontenelle, haut lieu de combats commémorés par le monument sculpté « Aux vaillants défenseurs du sol vosgien » d'Emile Juste Bachelet, INV MH 28/12/2017

BAN SUR MEURTHE-CLEFCY

- **Chapelle Saint Hubert de Berniprey**, lieu-dit "*le Champ des Pierres*" [ISMH : 5 avril 1993]
- **Scierie du Lançoïr** : le canal d'aménée, les vannes et le réservoir d'eau, les façades et les toitures de la maison d'habitation, la scierie accolée à la maison (en totalité avec ses mécanismes), le chantier attenant sur les parcelles 30, 31 et 32 section AT [ISMH : 7 mai 1997]

BARVILLE

- **Croix du XVIème siècle** (près du lavoir) datée 1581 [CL. MH. : 14 juin 1909]
- **Site** (*Voir Autigny-la-Tour*)

BASSE-SUR-LE-RUPT

- **Haut-du-Roc**, situé également sur la commune de Saulxures-sur-Moselotte [S. CL. : 8 décembre 1910]

BAYECOURT

- **Croix datée de 1630**, dans le cimetière, à côté de l'Eglise [CL. MH. : 14 juin 1909]

BEAUFREMONT

- **Croix de chemin du XVème siècle**, près de la Mairie, près du "*Chemin du taureau*" [CL. MH. : 13 août 1906]
- **Ruines du château de Beaufremont** [CL. MH 30 septembre 1994]
- **Les 3 coffres sous tumuli du "Bois St Charles"**, ainsi qu'un périmètre de 50 mètres de rayon à partir du centre des structures mégalithiques, situés au lieu-dit "*Naburnessart*" sur les parcelle n° 278 section C6, n° 279 section C6 et une partie de la voie communale n°2 figurant au cadastre C6. [ISMH. : 17 octobre 2000]

BEGNECOURT - Eglise Saint-Martin d'Adompt de Gelvécourt-et-Adompt

BELMONT-SUR-BUTTANT - Clocher de l'Eglise du Haut-de-Belmont de Domfaing-Belmont

BELMONT-SUR-VAIR

- **Croix**, dans le village [CL. MH. : 27 septembre 1932]

BLEURVILLE

- **Eglise souterraine de Saint-Maur** [CL. MH. : 19 juin 1942]
- **Eglise haute (de Saint-Maur)** y compris la maison adjacente contenant les restes de l'ancien collatéral, ainsi que les vestiges dégagés mais non encore protégés de la crypte [CL. MH. : 24 juillet 1986]

BLEVAINCOURT - Eglise et portail de l'église de la Nativité Notre-Dame de Rozières-sur-Mouzon

BONVILLET - Ancien Château et vestiges des anciens remparts à Darney
- château - Hôtel de ville de Darney
- Eglise Sainte-Madeleine de Darney

BOUZEMONT

- **Eglise Saint-Georges** en totalité [CL. MH. : 2 novembre 1987]
- **Aire du cimetière et son mur** entourant l'Eglise [ISMH : 2 novembre 1987]

BRESSE (LA)

- **Ensemble formé par le lac de Lispach et ses abords immédiats** (parcelles n° 21, 22,50, 47, 48, 49, 51, 52 section A du cadastre) [S. INS. : 15 avril 1976]
- **Massif du Schlucht Hohneck** (*Voir Schlucht Hohneck (Massif du)*)

BROUVELIEURES

- **Croix de cimetière** [ISMH : 13 mai 1937]

BRUYÈRES

- **Ancienne synagogue** dans ses dispositions d'origine [ISMH : 16 juillet 1991]

BUSSANG

- **Théâtre du Peuple** en totalité [CL. MH. : 2 août 1976]
- **Sommet du Drumont** [S. CL. : 8 décembre 1910]

CELLES-SUR-PLAINE

- **Scierie de la Hallière** : façades et toitures de la scierie et du bâtiment d'habitation ; installations mécaniques et notamment les deux scies dites "*du Haut-Fer*" [CL. MH. : 30 mars 1978]
- **Scierie Lajus** : bâtiment avec ses installations mécaniques, bief avec retour sur la rivière, roue à aube et haut-fer [ISMH : 7 mai 1982]

CHAMAGNE

- **Maison de Claude Gelée**, dit "*Le Lorrain*" en totalité [CL. MH. : 12 juillet 1928]

CHAMP-LE-DUC

- **Eglise Notre-Dame** [CL. MH. : liste de 1840 et 7 mars 1908]

CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES (LA)

- **Eglise de St-Jacques du Stat**, l'ancien choeur et le clocher (dans le hameau de St-Jacques) [ISMH : 16 juillet 1984]

CHARMES

- **Eglise St-Nicolas** : chapelle Saint-Hubert [CL. MH. : 13 juin 1913] ; reste de l'édifice [ISMH : 3 mars 1926]
- **Maison dite "*des Loups*" en totalité** : la façade sur rue et le portail sur cour [ISMH : 3 mars 1926] ; la façade arrière côté cour, le sol de la cour, l'escalier à vis avec sa cage et les toitures [ISMH : 18 mai 2009]

CHÂTEL-SUR-MOSELLE

- **Eglise Saint-Laurent** [CL. MH. : 16 septembre 1907]
- **Ancien monastère de la Congrégation Notre-Dame**, 8 rue des Capucins : façades et toitures [ISMH : 24 juin 1977]
- **Vestiges apparents aériens et souterrains de l'ancienne citadelle** :
 - Section AB n°20 [ISMH : 28 août 1986] (*protection à reprendre, car oubliée dans les arrêtés suivants*)
 - Les parties ci-après précisées, dans leurs limites cadastrales, de l'ancienne forteresse : Section AB Parcelles 28, 29, 37, 42, 45, 49, 50, 56 ; Section AD Parcelles 86, 87, 133, 134, 146, 147, 149 [CL. MH. : 18 avril 1988]
 - Les parties suivantes, incluses dans le périmètre de l'enceinte de l'ancienne forteresse : Section AB parcelles 26, 27 ; Section AD parcelles 134, 142, 144, 145, 150 [ISMH : 18 avril 1988]

CHÂTENOIS

- **Croix du XVème siècle**, dans l'ancien cimetière, au vieux bourg [CL. MH. : 3 juin 1908]
- **Croix datée de 1746**, rue du Breuil [CL. MH. : 23 juillet 1909]
- **Croix de chemin (hameau de Mannecourt)** [CL. MH. : 3 juin 1908]
- Croix de chemin dite "Croix de Saint-Pierre" à Rouvres-la-Chétive

CHÂTILLON-SUR-SAONE

- **Croix de carrefour du XVIIème siècle** [CL. MH. : 14 juin 1909]
- **Immeuble dit "*Ancien Hôpital*"** [CL. MH. : 5 décembre 1984]
- **Immeuble Drouin** [CL. MH. : 28 décembre 1984]
- **Ancien Hôtel du Gouverneur** [ISMH : 5 décembre 1984]
- **Ancien Hôtel de Lignéville**, rue du château [CL. MH. : 31 décembre 1984]
- **Ancien Hôtel de Sandrecourt** [CL. MH. : 5 décembre 1984]
- **Grosse Tour** [CL. MH. : 5 décembre 1984]
- **Immeuble de la fin du XVème siècle** [ISMH : 5 décembre 1984]
- **Ancien grenier de la Prévôté** [ISMH : 5 décembre 1984]

CHAVELOT – La Rotonde de Thaon-les-Vosges

CLERJUS (LE) – Halle à charbon de l'ancienne forge de Ruaux (dite "La Forgette") à Plombières-les-Bains [ISMH : 16 juillet 1991]

CONTREXÉVILLE

- **Eglise Saint-Epvre : clocher** [ISMH : 3 mars 1926]
- **bâtiments voyageurs, les quais, l'abri voyageurs et le hangar de marchandise** de la gare [ISMH : 11 juin 2013]

CORCIEUX - Eglise Saint-Jacques du Stat de La Chapelle-devant-Bruyères

COURCELLES-SOUS-CHÂTENOIS

- **Croix de chemin du XVIème siècle**, sur le chemin menant de Courcelles à Balléville [CL. MH. : 14 juin 1909]
- Croix de cimetière de Dolaincourt

COUSSEY

- **Eglise Notre-Dame** [CL. MH. : 3 juin 1908 et 27 juin 1942]
- Basilique de Domrémy-la-Pucelle
- Dolmen et tumulus à Séraumont

CROIX AUX MINES (LA)

- **Chapelle Saint Marc du Chipal** [ISMH : 5 avril 1993]

DAMBLAIN

- **Eglise Saint-Bénigne** [CL. MH. : 11 juin 1964]

DARNEY

- **Monument du calvaire** et parcelles de terrain qui l'entourent, n°254, 255, 256, 275 et 276 section B du cadastre [CL. MH. : 20 juin 1963]
- **Ancien Château** : vestiges des anciens remparts [ISMH : 28 décembre 1984]
- **Hôtel de ville** [ISMH : 28 décembre 1984]
- **Eglise Sainte-Madeleine**, ancienne collégiale en totalité [ISMH : 14 décembre 1992]

DENIPAIRE - Camp celtique de la Bure de Saint-Dié-des-Vosges

DEYVILLERS

- **Ancienne Maison seigneuriale**, en totalité [ISMH : 17 février 2003]

DOGNEVILLE :

- **église Saint-Etienne**, en totalité [ISMH : 28 février 2013]

DOLAINCOURT

- **Croix de cimetière du XVIème siècle**, déplacée devant la mairie en 1993 [CL. MH. : 14 juin 1909]
- **Croix du XVIème siècle**, devant l'Eglise [CL. MH. : 14 juin 1909]
- **Eglise**, ancienne chapelle Saint-Genest [ISMH : 30 octobre 1989]

DOMBROT-LE-SEC

- **Eglise Saint-Brice** [CL. MH. : 16 septembre 1907]

DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE - Fort dit "*de Bois L'Abbé*" à Uxegney

DOMÈVRE-SUR-DURBION

- **Eglise Saint-Maurice** [ISMH : 16 mars 1926]
- **Croix de carrefour de la fin du XVIème siècle** [CL. MH. : 3 juin 1908]

DOMFAING-BELMONT

- **Eglise du Haut de Belmont : clocher** [ISMH : 16 mars 1926]

DOMJULIEN

- **Eglise Saint-Julien : chœur** [ISMH : 10 novembre 1925]

DOMMARTIN-LES-REMIREMONT - Croix de Révillon à Saint-Etienne-les-Remiremont

- Site archéologique du Saint-Mont à Saint-Etienne-les-Remiremont et Saint-Amé

DOMMARTIN-SUR-VRAINE

- **Croix de chemin des XVIème et XVIIème siècles** [CL. MH. : 3 juin 1908]
- **Eglise en totalité**, le chœur avec son enfeu ainsi que la chapelle nord [ISMH : 14 avril 2004]
- **Château**, les façades et les toitures y compris la cheminée et l'escalier du logis central (à l'exception des adjonctions du XIXème siècle) [ISMH : 14 avril 2004]

DOMPAIRE (ou DOMPAIRE-LA-VIÉVILLE)

- **Eglise St-Jean Baptiste de la Viéville** [CL. MH. : 22 octobre 1913 et 25 novembre 1943]
- **Croix datée de 1522**, à l'entrée du village [ISMH : 3 mars 1926]

DOMRÉMY-LA-PUCELLE

- **Eglise Saint-Rémy** [CL. MH. : 11 mai 1946]
- **Maison de Jeanne d'Arc** [CL. MH. : liste de 1840]
- **Basilique Sainte Jeanne d'Arc** [CL. MH. : 28 mai 2013] en totalité, la statue en fer de St Michel par Allar, les galeries Maurice du Coetlosquet et du Diocèse de Cambrai en totalité, la sacristie, le mur de soutènement construit à flanc de colline.
 - les façades et toitures de l'ancienne maison de la communauté, parvis [ISMH : 24 juillet 2006]
- **Ensemble formé par la maison de Jeanne d'Arc, l'Eglise du village et ses abords et délimité comme suit :**
 - **au nord** : le bord nord des parcelles n° 459, 455, 453, 452, 446, 443, 442, 511, le bord est des parcelles n° 517, 516, le bord nord des parcelles n°514, 515, 537
 - **à l'ouest** : la limite ouest des parcelles n° 537, 539, 551, 552, la limite sud des parcelles n° 552, 549, la limite ouest des parcelles n° 552, 549, la limite ouest des parcelles n° 560, 561, 566, 567, 571, puis la limite ouest de la rue de la Basilique jusqu'au droit de la limite sud de la parcelle n° 390
 - **au sud** : la limite sud des parcelles n°390, 388, 347, 339, une ligne idéale traversant la Meuse au droit de la limite sud de la parcelle n°339
 - **à l'est** : la rive gauche de la Meuse jusqu'au pont sur la Meuse (ce pont étant inclus dans le site protégé) {parcelles n° 323 à 341, 347, 388 à 390, 414 à 456, 459, 511 à 515, 537 à 552, 560, 561, 566, 567, 571 section C du cadastre} [S. INS. : 25 août 1947]

ÉLOYES

- **Rochers des Cuveaux**, sur la montagne dite "Tête-de-Cuveaux" [S. CL. : 8 décembre 1910]

ÉPINAL

- **Basilique Saint-Maurice** [CL. MH. : liste de 1846]
- **Place des Vosges : façades des maisons (n° pairs et impairs) 1 à 23 inclus** [ISMH : 23 octobre 1926 et 2 mars 1928]
- **Maison située 1 Place des Vosges et 15 rue du 170° R.I.** : façades et toitures sur rue et escalier en vis avec sa cage [ISMH : 17 novembre 1994]
- **Immeuble 30 bis rue Thiers** : les façades et les toitures sur rue et la grille ; l'escalier avec sa cage ; les portes vitrées du rez-de-chaussée ; les cheminées du bureau, du salon et de la salle à manger [ISMH : 9 novembre 1984]
- **Imagerie PELLERIN** en totalité : les bâtiments actuels ainsi que les machines qu'ils contiennent au 42 bis quai de Dogneville et rue de Bellevue [ISMH : 24 avril 1986]
- **Maison dite "du Bailli" 5 place des Vosges** : façade sur la place et le pan de toiture correspondant [CL. MH. : 20 juin 1986]
- **Les parties suivantes du Château d'Epinal :**
 - Les vestiges archéologiques échelonnés d'Ouest en Est entre la Tour de la Vouerie et les ouvrages de la tour de Lespinoux
 - Les éléments bâtis du XIXème siècle : pavillon chinois, chalet, fabriques, "laiterie", en totalité ainsi que les façades et les toitures des bâtiments de la "ferme" [CL. MH. : 26 juin 1992]
- **Le Parc du Château d'Epinal**, parcelles 83 à 92 et 345 [ISMH : 26 juin 1992]
- **La Maison Romaine**, ancienne bibliothèque municipale, comprenant la villa, les dépendances, l'ancien jardin d'hiver, les murs de clôture et les jardins [ISMH : 22 novembre 1990]
- **La Chapelle Saint-Michel**, en totalité [ISMH : 06 mai 1992]
- **Ensemble urbain formé par le centre de la ville** et délimité comme suit dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, à partir de l'intersection de la rue de l'Abbé-Friesenhauser avec la rue Entre-les-Deux-Portes : l'impasse des Peines-Perdues ; la voie d'accès à la Z.U.P. ; la place des Vieux-Moulins (côté nord) ; la limite sud de la place Guilgot ; le quai du Colonel-Sérot (C.D. n°12), côté impair ; le quai Jules-Ferry, côté pair ; les côtés nord et est de la place Foch ; la rue

Gambetta, côté impair ; la rue de Provence, côté impair ; la rue de la Préfecture, côté impair ; la rue Grennevo ; la rue Thiers, côté impair ; la rue de la Louvière, côté impair ; la rue Aristide-Briand, côté pair ; la traversée de la rue des Forts ; la limite sud des parcelles n° 639, 640, 643, 644 section AB ; la limite est de la parcelle n°644 section AB ; la traversée du faubourg d'Ambrail, depuis la limite est de la parcelle n°644 jusqu'à la limite est de la parcelle 659 section AB ; la rue du Faubourg-d'Ambrail, côté impair ; la rue d'Ambrail jusqu'à la rue de l'Abbé-Friesenhauser ; la rue de l'Abbé-Friesenhauser, côté pair, jusqu'à sa rencontre avec la rue Entre-les-Deux-Portes (point de départ) [**S. INS. : 25 juin 1975**]

- **Eglise Notre Dame au Cierge**, section AC n° 175, **classée en totalité (CI MH le 15.04.2011)**

ESLEY

- **Eglise Saint-André** : crypte [CL. MH. : 1er avril 1910]

ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Zone archéologique constituée du camp**, de son enceinte et des défenses extérieures, située dans la partie de la forêt domaniale de Côte-de-Répy, parcelles forestières n° 15, 16 et 17 (parcelle n° 11 section A du cadastre) [CL. MH. : 24 octobre 1969]
- **Eglise Notre-Dame** de l'ancienne abbaye St-Pierre [CL. MH. : liste de 1840]
- **Ancien logis abbatial** en totalité [ISMH : 7 mai 1986]
- **galerie du cloître** [ISMH : 7 mai 1986]
- **mur d'enceinte de l'ancienne abbaye** [ISMH : 7 mai 1986]

ÉVAUX-ET-MENIL

- **Croix de chemin du XVIème siècle**, au village d'Evaux [CL. MH. : 4 janvier 1907]

FIMENIL - Eglise de Champ le Duc

FOMEREY - Croix à Gigney

FONTENOY-LE-CHÂTEAU

- **Eglise St-Mansuy**, à l'exception de la première traversée occidentale et de la tour [CL. MH. : 28 juillet 1922]
- **Tour des Lombards**, ruelle des Moulins [ISMH : 23 décembre 1981]
- Ancienne Manufacture de fer blanc à Bains-les-Bains

FRAIZE

- **Maison Masson-Wald** en totalité [ISMH : 22 septembre 1995]
- **Ancienne filature des Aulnes** (ancien bâtiment des machines avec les deux cloches d'alarme, les pompes alimentant le système de protection contre l'incendie qui s'y situent et leur système de pompage – tuyauterie, galerie et puits maçonnés- ainsi que la cheminée de l'ancienne filature des Aulnes. (MH inscrit le 7 mai 2015)

FREBÉCOURT

- **Château de Bourlémont** : façades et toitures de l'ensemble des bâtiments ; chapelle ; plafond à la française du salon au premier étage [ISMH : 15 juin 1977]

FRENELLE-LA-GRANDE

- **Croix de carrefour** [CL. MH. : 19 septembre 1938]

FRESSE-SUR-MOSELLE - Mine du Hinguené à Le Thillot

FRÉVILLE

- **Croix de la fin du XVIème siècle**, au village [CL. MH. : 3 juin 1908]

FRIZON

- **Maison particulière, 4 pièces en enfilades au rez-de-chaussée, Cheminée** [ISMH. : 18 mai 2009]

GELVÉCOURT-ET-ADOMPT

- **Eglise Saint-Martin d'Adompt** [ISMH 3 mars 1926]

GENDREVILLE

- **Croix de chemin de la fin du XVème siècle**, sur la place de l'Eglise [CL. MH. : 13 août 1906]
- Les trois coffres sous tumuli à Beaufremont

GÉRARDMER

- **Ancienne ferme, dite "Immeuble Chevrotton"**, 3 place de l'Eglise : façades et toitures ; ancienne cuisine et pièce située à l'angle nord avec sa cheminée et son sol dallé au rez-de-chaussée [ISMH : 14 novembre 1979]
- **Pont dit "Pont des Fées" sur la Vologne, en limite entre Xonrupt et Gérardmer** [ISMH. : 11 février 1972]
- **Lac et parcelles l'environnant**, ensemble délimité par :
 - au nord : la R.N.417, l'ancien chemin du Tholy à Gérardmer et le chemin du Pont du Lac
 - à l'est : la promenade bordant le lac
 - au sud : le chemin limitant les feignes du lac, le chemin vicinal ordinaire et le chemin du Tour du Lac
 - à l'ouest : le sentier dit "*Raccourci des Roches Noires*" et le chemin du Tour du Lac (parcelles n° 3, 4, 6, 7, 8, 8 bis, 1544 à 1559, 1566 à 1577, 1578 bis, 1927p, 2002 à 2021, section F, n° 1535 à 1557, 1557 bis, 1558, 1560 à 1564, section G, n° 1594 à 1607, section H du cadastre) [S. INS. : 19 juillet 1944]
- **Ensemble formé par le site de la tourbière du Beillard**, au lieu-dit "*Feignes de la Morte Femme*", délimité comme suit : parcelles n° 1324, 1325, 1326, 1327, parcelles n° 78, 79, 80, 81, 82, 109, 112, 119 et 123 section F du cadastre [S. INS. : 24 juin 1977]
- **S.P.R.** [23 janvier 2015] Site Patrimonial Remarquable

GERBAMONT

- **Chapelle Saint Del**, lieu-dit "*Grand Clozel*" [ISMH : 5 avril 1993]
- *Saut du Bouchot (Voir Sapois)*

GERBÉPAL

- **Chapelle Sainte-Anne de Martimpré** [ISMH : 3 décembre 1990]

GIGNEY

- **Croix de cimetière** [CL. MH. : 3 juin 1908]

GIRECOURT-SUR-DURBION

- **Château** en totalité, sauf l'aile Nord-Ouest du XXème siècle [ISMH : 13 février 1997]

GIRMONT

- **Eglise Notre-Dame** [ISMH : 10 novembre 1925]

GODONCOURT

- **Eglise Saint-Rémy** [CL. MH. : 16 septembre 1907]

GOLBEY - Fort dit "*de Bois l'Abbé*" d'Uxegney

GORHEY

- **Eglise Saint-Paul** : le choeur, le transept et la tour [CL. MH. : 23 août 1990]
- **Mur d'enceinte du cimetière** [ISMH : 20 janvier 1989]

GRAND

- **Ruines de l'amphithéâtre** [CL. MH. : liste de 1846]
- **Ruines d'une basilique romaine avec mosaïque** [CL. MH. : liste de 1875 et 19 janvier 1884]
- **Eglise Saint-Libaire** :
 - les trois chapelles terminant la nef et les bas-côtés [CL. MH. : 3 juin 1908]
 - la nef, la sacristie et le clocher [CL. MH. : 8 novembre 1994]
- **Chapelle Sainte-Libaire**, dans le cimetière [CL. MH. : 23 mai 2005]
- **Vestiges de la villa romaine** de la Fontainotte [ISMH : 18 juillet 2013]
- **Maison DIDIER** 2 rue de la Coulotte [ISMH en totalité 5 juin 2019]

GRANGES-SUR-VOLOGNE

- **Site de la vallée de la Vologne** [S. CL. : 8 décembre 1910]

GREUX

- **Chapelle Notre-Dame de Bermont**, en totalité [ISMH : 11 décembre 1998]
- Maison natale de Jeanne d'Arc à Domrémy-la-Pucelle
- Eglise Saint-Rémy de Domrémy-la-Pucelle

GRUEY-LES-SURANCE

- **Croix de carrefour** (n° 127 AC du cadastre) [CL. MH. : 12 juillet 1982]

GUGNECOURT_- Château de Girecourt-sur-Durbion

GUGNEY-AUX-AULX

- **Eglise Saint-Barthélémy** [ISMH : 3 mars 1926]

HAGNÉVILLE-ET-RONCOURT

- **Croix de chemin du XVIème siècle, en campagne** [CL. MH. : 3 juin 1908]
- les trois coffres sous tumuli à Beaufremont

HARCHECHAMP - *Site (Voir Autigny-la-Tour)*

- Croix à Barville

HENNECOURT_- Eglise Saint-Paul et mur d'enceinte du cimetière de Gorhey

HURBACHE - Camp celtique de la Bure à Saint-Dié-des-Vosges

IGNEY

- **Eglise Saint-Benoît** : Voûtes portant des restes de peintures murales du XIIIème siècle dans la tour [CL. MH. : 27 novembre 1905]

ISCHES

- **Eglise Saint-Brice** [CL. MH. : 7 août 1899]

LAMARCHE

- **Eglise Notre-Dame de l'Assomption** [CL. MH. : 17 juillet 1997]
- **Chapelle d'Aureil-Maison** [ISMH : 3 mars 1926]
- **31 rue du Colonel-Renard** :
 - pièce à alcôve avec son décor, au rez-de-chaussée ; salle voûtée du sous-sol [CL. MH. : 28 juillet 1972]
 - façades et toitures, y compris le perron extérieur sur rue avec sa rampe en fer forgé à l'exclusion de celles des dépendances [ISMH : 28 juillet 1972]

LANDAVILLE

- **Eglise Notre-Dame de l'Assomption : clocher** [ISMH : 3 mars 1926]

LIFFOL-LE-GRAND

- **Croix de sépulture du XVIIème siècle**, dans l'ancien cimetière [CL. MH. : 14 juin 1909]
- *Croix à Fréville*

LIGNÉVILLE

- **Eglise Saint-Pierre-ès-Liens** [ISMH : 2 décembre 1948]

LONGCHAMP-SOUS-CHATENOIS - Croix du XV° siècle à Châtenois

- Croix datée de 1746 à Châtenois

MADONNE-ET-LAMEREY - Croix datée de 1522 à Dompaire

MALAINCOURT

- **Croix de chemin du XVIème siècle**, sur une place [CL. MH. : 18 août 1913]

MARTIGNY-LES-BAINS

- **Eglise Saint-Rémy** [ISMH : 3 mars 1926]
- **Le Pavillon des Sources et la galerie marchande adjacente** [CL. MH. : 27 juin 1996]
- **Les 3 kiosques du parc (détruits en 1993 ?)** [ISMH : 18 novembre 1987]

MARTINVELLE

- **Eglise St-Pierre-ès-Liens** :

- porte principale [CL. MH. : 22 octobre 1913]
- reste de l'édifice [ISMH : 3 mars 1926]

MATTAINCOURT

- **Basilique Saint-Pierre Fourier**, y compris la sacristie et le presbytère XVIIème siècle [ISMH : 21 décembre 1984]

MAZIROT

- **Croix de chemin du XVème siècle** [CL. MH. : 3 juin 1908]

MÉDONVILLE

- **Ancienne Eglise Notre-Dame**, en dehors, en haut du village [CL. MH. : liste de 1875]

MIRECOURT

- **Eglise Notre-Dame** en totalité [CL. MH. : 16 septembre 1985]
- **Chapelle de la Oultre**, en totalité [ISMH : 6 décembre 1982]
- **Halles** [CL. MH. : 10 septembre 1913]
- **Théâtre et Salle dite "du Club"** [CL. MH. : 12 juillet 1989]
- **Pont dit "Pont Stanislas" et aussi "Pont Saint-Vincent"** sur la rivière *Le Madon* [ISMH : 13 décembre 1982]
- **Puits communal**, rue Chanzy [CL. MH. : décret du 10 décembre 1927]
- **Puits situé rue du Docteur Joyeux**, non cadastré (domaine public) [ISMH : 8 octobre 1984]
- **S.P.R. [24 décembre 1987 modifiée le 26 mai 1997] Site Patrimonial Remarquable**

MORIZÉCOURT

- **Ancien prieuré Saint-Georges dit "de Deuilly"** : portail d'entrée ; façades et toitures du bâtiment principal et du bâtiment de l'école ; escalier sud avec sa rampe en fer forgé, cloître, corridors, salle capitulaire et les onze cellules avec leurs boiseries, ainsi que la chapelle, se trouvant dans le bâtiment principal [ISMH : 16 août 1976]

MOUSSEY

- **Façades et toitures du château et de la glacière, ainsi que le bassin** [ISMH : 17 mai 1988]
- **Façades et toitures du bâtiment crénelé, dit "l'Atelier de la filature"** [ISMH : 17 mai 1988]

MOYENMOUTIER

- **Eglise abbatiale St-Hydulphe** [CL. MH. : liste de 1840 et 10 septembre 1913]
- **Portail du XVIIIème siècle de l'ancienne abbaye** [CL. MH. : 30 septembre 1994]
- **Anciens Bâtiments Conventuels du XVIIIème siècle et les jardins de l'Abbaye** [CL. MH. : 30 septembre 1994]
- *Zone archéologique à Étival-Clairefontaine*
- **S.P.R. de Raon-L'Etape [18 janvier 1995] Site Patrimonial Remarquable**

NEUFCHATEAU

- **Eglise Saint-Christophe** [CL. MH. : 20 juillet 1908]
- **Eglise Saint-Nicolas et sa crypte** [CL. MH. : liste de 1840 et 20 juillet 1908]
- **Chapelle de l'Hôpital du Saint-Esprit** [ISMH : 3 mars 1926]
- **Restes de la chapelle du prieuré** [ISMH : 19 avril 1932]
- **Hôtel de Ville** [CL. MH. : 1er décembre 1908]
- **28 rue Saint-Jean** : cave voûtée du bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville [CL. MH. : 2 mars 1981]
- **2 place Jeanne d'Arc** :
 - façade de la maison (dite "*des Goncourt*") [ISMH : 25 septembre 1933]
 - façade et toiture du pavillon sur cour [CL. MH. : 10 avril 1980]
- **Théâtre municipal**, parcelle 390
 - façades et toitures [ISMH : 21 mars 1983]
 - salle avec son décor [CL. MH. : 21 mars 1983]
- **19 rue Neuve** : façade sur rue et pan de toiture de l'immeuble [ISMH : 19 janvier 2000]
- **3 place Carrière** : les façades et toitures, le vestibule, le four à pain et sa cheminée [ISMH : 19 janvier 2000]
- **2 rue du Pressoir** : l'immeuble en totalité [ISMH : 19 janvier 2000]

- **1 avenue Herringen** : les façades, les toitures, le portail et sa grille, l'escalier et sa rampe, la pièce du rez-de-chaussée sur jardin avec son lambris de hauteur et son alcôve [ISMH : 19 janvier 2000]
- **8 place Jeanne d'Arc** : les caves voûtées [ISMH : 19 janvier 2000]
- **21 place Jeanne d'Arc** : les façades et toitures de l'ensemble bâti, les caves ainsi que les deux pièces du logis du rez-de-chaussée avec leurs lambris de hauteur [ISMH : 19 janvier 2000]
- **Le Monument aux Enfants de l'Arrondissement morts pour la patrie en 1870**, en totalité y compris le piédestal, situé à l'angle des rues du Général de Gaulle et de la Grande Fontaine [ISMH : 19 janvier 2000]
- **7 rue Saint-Nicolas** : les façades et toitures, la porte et la cave voûtée du XVIème siècle [ISMH : 19 janvier 2000]
- **3 rue Saint-Nicolas** : les façades et toitures, l'escalier hors œuvre daté 1704, le linteau de la porte du bâtiment sur cour daté 1537 ainsi que les pièces du rez-de-chaussée du logis de la maison [ISMH : 19 janvier 2000]
- **Ensemble immobilier 31 rue Saint-Jean et 12 rue de la Comédie** : l'ensemble des façades et toitures, le sol de la cour, l'escalier sur cour, ainsi que les pièces à décor du rez-de-chaussée et du premier étage du logis [ISMH : 19 janvier 2000]
- **26 rue Saint-Jean** : le portail sur rue, les façades et toitures des deux bâtiments sur rue et sur cour ainsi que les deux grandes salles de réception de l'aile Ouest de l'ancien Hôpital St-Jean de Jérusalem (Actuelle Sous-préfecture) [ISMH : 19 janvier 2000]
- **25 place Jeanne d'Arc** : la façade sur rue et le pan de toiture correspondant [ISMH : 19 janvier 2000]
- **21 rue du Président Kennedy** : la pièce du rez-de-chaussée décorée d'un lambris de hauteur incorporant des placards-buffets et la boîte d'horloge de la maison [ISMH : 19 janvier 2000]
- **17 rue Neuve** : la maison en totalité y compris les caves du XVIème siècle [ISMH : 19 janvier 2000]
- **13 rue de la Comédie** : la façade et la toiture sur rue, le corridor, l'escalier, le placard chauffant et la cheminée au revers [ISMH : 19 janvier 2000]
- **Croix de chemin du XVIème siècle** à Noncourt [CL. MH. : 21 mars 1910]
- **Ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame puis ancien tribunal**, 26 place Jeanne d'Arc (ISMH : 15 mai 2012)

- Ensemble formé sur la commune de Neufchâteau par le site urbain [S. INS. : 25 juin 1987] et délimité comme suit, dans le sens des aiguilles d'une montre :

Section AP :

- la limite des sections AP et AK jusqu'à l'intersection avec l'Avenue Jacques Vernier
- le côté Est de l'Avenue Jacques Vernier
- le côté Est de la rue de la Gare
- la limite entre les parcelles 3 et 4

Section AB :

- la limite entre les sections AP et AB jusqu'à la limite entre les parcelles 29 et 28
- la limite entre les parcelles 28, 27 et 29
- le côté Sud de la rue Jules Ferry jusqu'à son intersection avec la ligne fictive prolongeant vers le Sud la limite entre les parcelles 33 et 34
- la limite entre les parcelles 33 et 34 puis 33 et 37
- limite entre les parcelles 48 et 37, 38, 41, 42
- limite entre les parcelles 46 et 42, 43, 45
- rue Victor Martin jusqu'à l'angle Nord de la parcelle 55
- limite entre les parcelles 54 et 55, 57, 59, 72, 73
- limite entre les sections AB et AR jusqu'à l'intersection avec la Route Nationale 66 de Bar-le-Duc à Bâle
- Route Nationale 66 de Bar-le-Duc à Bâle jusqu'à son intersection avec la rue des Halles
- rue des Halles jusqu'à son intersection avec la rue de la Paix de la section AC

Section AC :

- rue de la Paix jusqu'à son extrémité coïncidant avec la limite entre les sections AC et AD
- limite des sections AC et AD

Sections AD et AE :

- limite entre les sections AD et H (ancienne route d'Epinal)
- limite communale entre Neufchâteau et les communes de Rollainville et de Rebeuville jusqu'à l'intersection avec la Route Nationale 64 de Mézières à Belfort

Sections AE et AH :

- la Route Nationale 64 de Mézières à Belfort (avenue François de Neufchâteau) le côté Ouest de la rue du Général de Gaulle (ou route nationale 74 de Paray-le-Monial à Sarreguemines et vers deux Ponts)

Section AI :

- le côté Ouest de la rue du Général de Gaulle
- le Quai Pasteur
- le côté Nord de la Route Nationale 65 de Bonny-sur-Loire à Neufchâteau
- la limite Ouest du lieu-dit "La Ville" bordant la limite Ouest des parcelles 6, 103, 104 et 7
- le côté Sud de la rue du Président Kennedy jusqu'à son intersection avec la ligne fictive prolongeant vers le Sud le côté Ouest du chemin départemental 53

Section AB :

- le chemin départemental 53 de Domrémy à Neufchâteau
- la limite Nord est de la place des Grandes Ecuries (non comprises)
- la limite des sections AB et AK puis AP et AK jusqu'à l'intersection avec l'avenue Jacques Vernier

- **Secteur Sauvegardé [11 décembre 2015] Site Patrimonial Remarquable**

NOMEXY - Vestiges de l'ancienne citadelle de Châtel-sur-Moselle

NORROY-SUR-VAIR - Champ de courses de Vittel

- Institut d'Education Physique à Vittel
- Palmarium à Vittel
- Grande Galerie à Vittel
- **Ensemble formé par la zone entourant Vittel et Norroy-sur-Vair (Voir Vittel)**

PAREY-SOUS-MONTFORT

- **Ancien prieuré** comprenant les parties suivantes en totalité : l'Eglise (parcelle B 280), l'ancienne aile des religieux (B 287 et 286), le porche (B 288 en partie), le corps de jonction entre le porche et l'ancienne aile des religieux (B 646) [ISMH : 15 décembre 1997]
- **Ancienne maison seigneuriale du Houx** : les façades et les toitures du logis et du corps de dépendances, les lambris des deux pièces et leurs cheminées du logis, ainsi que le jardin du domaine sur les parcelles n° 751, 256, 257 et 258 section B [ISMH : 27 octobre 2003]
- **Le colombier de l'ancienne maison seigneuriale du Houx**, rue du Gras, parcelle n°752 [ISMH : 21 avril 2006]

PLAINFAING

- **Scierie des Fougères** en totalité avec ses installations mécaniques [ISMH : 24 février 1986] (*incendiée le 05.12.1993*) **Radiation de la liste MH par la CRPS le 18 décembre 2001**
- **Cascade de Rudlin** [S. CL. : 8 décembre 1910]
- **Massif du Schlucht Hohneck** (*Voir Schlucht Hohneck (Massif du)*)

PLOMBIÈRES-LES-BAINS

- **Vestiges du bâtiment thermal gallo-romain dit "Piscine Jutier"**, dans le sous-sol de la rue Stanislas et en regard du n° 8, section AB du cadastre [CL. MH. : 11 août 1980]
- **Eglise Saint-Amé** en totalité [ISMH : 20 juillet 1995]
- **Fontaine dite "Source du Crucifix"**, au rez-de-chaussée du bâtiment des Arcades, rue Stanislas, y compris la grille, le crucifix et les trois plaques avec inscription [ISMH : 5 juillet 1926]
- **Immeuble dit "Bains Stanislas"**, rue Stanislas :
 - façades et escalier [ISMH : 5 juillet 1926]
 - les deux plafonds en dalle de grès, les réservoirs en bois dans les combles [ISMH : 10 avril 2001]
- **Maison dite "des Arcades"** : façade sur la rue Stanislas et grand escalier [ISMH : 2 mars 1927]
- **Maison dite "Pavillon des Princes"** (ancien bureau de poste) [ISMH : 14 avril 1930]
- **Halle à charbon de l'ancienne forge de Ruaux** (dite "La Forgette") [ISMH : 16 juillet 1991]
- **Chapelle de la Maison de Retraite** : les intérieurs en totalité, située 2 à 6 rue Grillot, parcelle 151 cadastre AC [ISMH : 6 mars 2000]
- **Monument au peintre Louis Français**, situé dans le square [ISMH : 10 avril 2001]
- **Bain Tempéré** : façades, toitures, la grande salle voûtée du rez-de-chaussée [ISMH : 10 avril 2001]
- **Bain Romain** : le vestibule en sous sol avec les gradins d'époque romaine et les décors intérieurs du Bain Romain [ISMH : 10 avril 2001]

- **Bain National** : façades, toitures, les mosaïques, le sol, les murs, la voûte et la fontaine de la buvette [ISMH : 10 avril 2001]
- **Bain Montaigne** : façades et toitures, la salle des trombes d'eau [ISMH : 10 avril 2001]
- **Bain des Capucins** : façades et toitures, la salle voûtée et la piscine en sous sol [ISMH : 10 avril 2001]
- **Thermes Napoléon et des Grands Hôtels**, avenue des Etats-Unis :
 - l'ensemble des façades et toitures,
 - les parties intérieures suivantes des Thermes : le grand vestibule, le vaisseau central et les sols, les trois cabines de soins, deux à l'antique, et une à la grecque
 - le vestibule et la salle à manger de l'hôtel Est [ISMH : 10 avril 2001]
- [S.P.R. \[14 décembre 1990\] Site Patrimonial Remarquable](#)

POMPIERRE

- **Eglise Saint-Martin** : portail roman [CL. MH. : 4 août 1908]

PORTIEUX

- **Les façades et toitures de l'ancienne filature dite "de Vincey"** [ISMH : 22 octobre 1991]

POUSSAY

- **Puits couvert de l'ancienne abbaye**, sur la place [ISMH : 3 mars 1926]

PROVENCHÈRES-SUR-FAVE

- **Le clocher à bulbe de l'église Ste-Catherine**, en totalité [CL. MH. : 30 janvier 1995]

RAMBERVILLERS

- **Eglise Sainte-Libaire** [CL. MH. : 31 décembre 1986]
- **Chapelle Saint-Antoine** [ISMH : 1er novembre 1933]
- **Hôtel de Ville** [CL. MH. : Liste de 1900]
- **Immeuble 64 rue Carnot** : les façades, toitures, la cheminée, l'escalier hélicoïdal et le jardin [ISMH : 26 novembre 1993]
- **La tour des Remparts**, rue M. Alexandre, en totalité [ISMH : 23 juillet 1988]
- **La tour subsistante de l'ancienne porterie du château épiscopal**, en totalité [ISMH : 23 juillet 1988]
- **Ecole du Centre** : façade Sud, y compris la tour et la toiture [ISMH : 27 octobre 1995]
- **La Tour Anglemeïn** en totalité ainsi que les vestiges de courtine et de digue attenants [ISMH : 5 novembre 2002]
- **Château des Capucins** : façades, toitures du château, de l'orangerie et des dépendances ; salle voûtée souterraine ; sols et clôtures de la cour du parc [ISMH : 29 juin 2004]
- **Manufacture des grandes orgues** ainsi que la voie ferrée située sur la parcelle AE 249 (ISMH : 21 septembre 2012)

RAON L'ÉTAPE

- **Menhir de Pierre Borne** (en limite avec Bertrichamps (54)) [CL. MH. : 25 novembre 1924]
- **Les parties suivantes du bâtiment de l'ancienne Halle aux grains et du Théâtre** :
 - les façades et les toitures ;
 - l'escalier et le foyer du Théâtre [ISMH : 19 décembre 1986]
- **L'Eglise Saint-Luc** en totalité [ISMH : 19 décembre 1986]
- **L'Hôtel de Ville** en totalité [ISMH : 19 décembre 1986]
- **11 fontaines** [CL. MH. : 15 septembre 1995]
 - . L'Enfant et le Cygne, devant le Théâtre
 - . Concorde, rue Anatole France
 - . Fontaine du Bonheur, quai de la Victoire
 - . Diane de Fabies, avenue de Gaulle
 - . La Chèvre, angle rues Brajon et J. Ferry
 - . L'Automne, place de la Résistance
 - . La Pomme de Pin, angle rues Sadoul et A. Ferry
 - . L'Enfant, rue de Wessval
 - . Les Quatre Lions, angle rues Abbé Claude et J. Ferry
 - . Les Trois Coliches, rue Jules Ferry
 - . Minerve, rue Aristide Briand

- [S.P.R. \[18 janvier 1995\] Site Patrimonial Remarquable](#)

- Ensemble de coquillages formant le Motel (Museumotel) de RAON L ETAPE ainsi que le sol de la parcelle sur laquelle ils se trouvent, situés rue Jean Baptiste Demenge [CL MH 9 juillet 2014]

REBEUVILLE

- Croix de chemin datée de 1522, à 50 mètres de l'Eglise [CL. MH. : 14 juin 1909]
- Croix du XVIème siècle, au contour de la côte [CL. MH. : 14 juin 1909]
- Croix du XVème siècle, à l'extrémité du village [CL. MH. : 14 juin 1909]
- Croix du XVème siècle, près de l'école [CL. MH. : 14 juin 1909]

REHAUPAL

- Gorge dite "Le Trou de l'Enfer", entre la Racine et le Haut-Vacon dans la vallée du Barba [S. CL. : 8 décembre 1910]

RELANGES

- Eglise Notre-Dame (ancienne Eglise priorale) [CL. MH. : 7 août 1899]
- Château de Lichécourt : façade principale ; tour sud-est ; tour nord-est, à l'exclusion du dernier étage et du couronnement ; les deux pavillons dont un à usage de chapelle [ISMH : 17 septembre 1973]
- Maison du verrier de Thysac en totalité [ISMH : 19 décembre 1986]

REMIREMONT

- Ancienne Eglise abbatiale Notre-Dame de Remiremont (n° 225 AB du cadastre (18 a 73 ca) appartenant à la commune) en totalité, y compris la crypte [CL. MH. : 29 décembre 1983] (*annule et remplace les arrêtés des 20.07.1908 et 16.02.1926*)
- Restes de la Chapelle Ste-Béatrix de l'hôpital : portail, y compris la niche avec sa statue qui le surmonte [ISMH : 20 août 1974]
- Ancien palais abbatial : façades et toitures, sols de la cour, du jardin et du passage jusqu'aux murs de l'Eglise [ISMH : 31 mai 1965]
- 12 rue du Général-Humbert : les deux fontaines (fontaines de Neptune et d'Amphirite) faisant partie autrefois de l'ancien jardin des chanoinesses de l'abbaye de Remiremont [CL. MH. : 20 décembre 1966]
- Chapelle de la Madeleine, en totalité [ISMH : 16 juillet 1991]
- Statue du Volontaire de 1792, avec son socle [ISMH : 27 février 1996]
- 8 fontaines [ISMH : 4 avril 1996]
 - . Fontaine de la rue de la Xavée
 - . Fontaine des Dauphins, place de Lattre-de-Tassigny, y compris le pavage, les bornes et les chaînes
 - . Fontaine du Cygne, place de la Libération
 - . Fontaine des Capucins, 93 rue Charles de Gaulle
 - . Fontaine à 2 bassins, 113 rue Charles de Gaulle, y compris la potence de couronnement
 - . Fontaine de la rue Maucervelle
 - . Fontaine de la place de Mesdames
 - . Fontaine du Jardins des Olives
- Croix de Révillon (Voir Saint-Etienne-les-Remiremont)
- Places de l'Eglise, de l'Abbaye et de Mesdames avec les façades et toitures des immeubles bâtis bordant ces places (parcelles n° 540, 543, 547, 549, 552, 553, 557, 558, 563, 564, 596, 597, 599, 602, 603, 605, 609 à 614, 657, 659, 663, 667, 670, 779, 780, 783, 784, 800, 801 du cadastre) [S. INS. : 24 janvier 1944]
- 4 à 24 et 7 à 65 Grande-Rue : Maisons dites "Les Grandes et les Petites Arcades" façades et toitures [S. INS. : 24 janvier 1944]
- Le Chemin du calvaire :
 - parcelles n° 860, 861 section A, de l'avenue du Calvaire à la parcelle n° 44 section C ; les limites sud-sud-est des parcelles n° 44 à 47, section C ; la rue du Capitaine Flayelle, de la parcelle n° 47 section C, au bois des Ormaux ; la limite sud du bois des Ormaux et de la parcelle n°843, section A ; les limites ouest des parcelles n°843, 844, section A ; la ruelle des Quatre-Nations, de la parcelle n° 844 section A, à la limite nord de la parcelle n° 819 section A ; les limites nord des parcelles n° 819, 818, 816, 813, 812 section A ; les limites ouest des parcelles n° 811, 810 section A ; l'Ancien ruisseau de Maxonrupt, de la parcelle n° 810, section A, à l'avenue du Calvaire (parcelles n° 804, 812, 813, 816, 818, 819, 845 à 848, 850 à 861, section A, n° 44 à 47 section C du cadastre) [S. INS. : 24 janvier 1944]
- Chapelle de la Madeleine et ses abords (parcelles n° 123p, section D du cadastre de Saint-Etienne, n° 103 à 106, section C du cadastre de Remiremont et petite place non cadastrée située

au sud de la chapelle). Délimitation du site sur le territoire de la commune de Saint-Etienne : la limite des communes de Saint-Etienne et de Remiremont le long de la parcelle n° 123 ; la limite de la parcelle n° 123 avec les parcelles n° 124 et 122 ; de la limite des parcelles n° 122, 120, la limite de la parcelle n° 123 vers le nord-ouest et ligne fictive abaissée dans cette direction sur la limite nord-ouest de la parcelle n° 123 ; la limite nord-ouest de la parcelle n° 123 [S. INS. : 24 janvier 1944]

- **S.P.R [9 décembre 2003] Site Patrimonial Remarquable**

REMONCOURT

- **Eglise Saint-Rémi** en totalité [CL. MH. : 11 octobre 1990]

REMOVILLE

- **Eglise Notre-Dame** : portail du XVIème siècle [ISMH : 3 mars 1926]

- **Croix de chemin du XVIème siècle** [CL. MH. : 3 juin 1908]

- **Chapelle Saint-Nicolas** en totalité [ISMH : 28 juin 1994]

ROBÉCOURT

- **Ancienne commanderie des Hospitaliers (presbytère)** : façade du bâtiment principal et porte à gauche de ce bâtiment [ISMH : 17 avril 1931]

- **Ancienne fonderie de cloches** : en totalité, l'ensemble des bâtiments et installations mécaniques y compris le four des années 1930 [CL. MH. : 18 septembre 1995]

ROCHESSON

- **Roche des Ducs**, à environ 2 km du clocher au nord-est [S. CL. : 8 décembre 1910]

ROLLAINVILLE

- **Eglise Saint-Rémy** : choeur, abside et clocher [CL. MH. : 21 mars 1910]

- **Croix de chemin du XVIème siècle** [CL. MH. : 20 juillet 1908]

- **Vieux pont sur la Frezelle** en amont Grande Rue [CL. MH. : 21 décembre 1984]

-

ROMAIN-AUX-BOIS

- **"Château"**, en totalité [ISMH : 13 octobre 1987]

- **Eglise Saint-Evre** en totalité [ISMH : 28 juin 1994]

ROUVRES-LA-CHÉTIVE

- **Croix de chemin dite "Croix Saint-Pierre"**, route d'Epinal, à la hauteur de la Mairie [CL. MH. : 14 juin 1909]

- **Croix de chemin, datée de 1664**, route de Châtenois [CL. MH. : 14 juin 1909]

ROZIÈRES-SUR-MOUZON

- **Eglise de la Nativité Notre-Dame** [ISMH : 3 mars 1926]

- **Portail occidental de l'Eglise** [CL. MH. : 8 novembre 1994]

RUGNEY

- **Eglise de l'ancienne commanderie du Temple de Xugney** [ISMH : 3 mars 1926]

SAINT-AMÉ

- **Pont des Fées**, au lieu-dit "*Le Morthomme*", en limite entre Saint-Amé et Saint-Etienne-les-Remiremont [ISMH : 4 février 1988]

- **Site archéologique du Saint-Mont**, en limite entre Saint-Amé et Saint-Etienne-les-Remiremont [ISMH : 7 juillet 1995]

- **Sommet du Saint-Mont (parcelle 713, section C du cadastre de St-Etienne, n° 5 à 10 section B du cadastre de Saint-Amé), site également présent sur la commune de Saint-Etienne-les-Remiremont** [S. INS. : 25 janvier 1944]

- Borne datant de 1492 à Saint-Etienne-lès-Remiremont

- Monolithe de "*Pierre-Fitte*" dit aussi "*Pierre Kerlinkin*" à Saint-Etienne-lès-Remiremont

SAINT-BASLEMONT

- **Château** : corps principal de logis et tours nord et sud [ISMH : 21 avril 1937]

- Château de Thuillières

- Restes du Château et son pigeonnier de Thuillières

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Camp celtique de la Bure**, parcelle n° 3 lieudit "*Tête de Villé*", section B [CL. MH. : 6 août 1982] versants et abords Nord-Est parcelles 1,2,3 et 10 section B Tête de Villé et Rhin de Champ [ISMH : 5 avril 1993]
- **Cathédrale Saint-Dié et cloître** [CL. MH. : 12 juillet 1886]
- **Eglise Notre-Dame** attenante à la Cathédrale [CL. MH. : 12 juillet 1886]
- **Restes de l'ancien Palais Episcopal dit "*de la Galaizière*"** : façade sur la place de la Cathédrale [CL. MH. : 18 juillet 1933]
- **Poterne de l'ancien château**, rue Saint-Charles [ISMH : 17 avril 1931]
- **Place du Chapitre** :
 - **Fontaine du XVIIIème siècle** [ISMH: 2 décembre 1948]
 - **Fontaine du XVIIIème siècle** [ISMH : 20 septembre 1946]
- **Place du chapitre** (*anciennement rue du Nord*) : Cure : les deux portes d'entrées [ISMH : 31 mai 1946]
- **Manufacture Claude et Duval** (œuvre de Le Corbusier), quai du Torrent : façades et "couvertures", y compris la structure en béton sur pilotis, et les bureaux sur la terrasse du bâtiment principal [CL. MH. : 10 mai 1988] (faisant partie du bien reconnu par l'Unesco au titre du patrimoine mondial de l'Oeuvre architecturale de Le Corbusier juillet 2016).

- **Le Temple Maçonique** : la salle avec ses décors, toiles, vitraux et peintures [ISMH : 13 février 1997]
- **La maison "Prouvé"** et le terrain attenant [CL. MH. : 29 mars 2005]
- **Usine GANTOIS** : façades et toitures, entrée et le vestibule, cage d'escalier avec l'ensemble des verrières, le bureau du directeur avec ses décors [ISMH : 18 juillet 2013]
- **Roches des Corbeaux ou de la Bure**, au sommet du massif de la Bure, à 4 km au nord de la ville [S. CL. : 8 décembre 1910]
- **Roche des Fées**, sur une ligne de la crête de la montagne d'Ormont, à 4 km au nord-est de la ville [S. CL. : 8 décembre 1910]
- **Roches Saint-Martin**, au-dessus de la côte Saint-Martin, à 2 km au sud-ouest de la ville [S. CL. : 8 décembre 1910]

SAINT-ÉTIENNE-LES-REMIREMONT

- **Croix**, sur la R.N. 66, à la sortie de l'ancien hameau de Révillon [ISMH : 3 juin 1932]
- **Borne datant de 1492 dite "La Haute Borne"**, parcelle 716, section C du cadastre [CL. MH. : 1er mars 1966]
- **Monolithe de "Pierre-Fitte" dit aussi "Pierre Kerlinkin"**, en forêt [CL. MH. : liste de 1887]
- **Pont des Fées**, au lieu-dit "*Le Morthomme*", également présent sur la commune de Saint-Amé [ISMH : 4 février 1988]
- **Site archéologique du Saint-Mont**, également présent sur la commune de Saint-Amé [ISMH : 7 juillet 1995]

- **Sommet du Saint-Mont (parcelle 713, section C du cadastre de St-Etienne, n° 5 à 10 section B du cadastre de Saint-Amé), site également présent sur la commune de Saint-Amé [S. INS. : 25 janvier 1944]**
- *Site de la Chapelle de la Madeleine à Remiremont*

SAINTE-HÉLÈNE

- **Eglise : 4 vitraux du XVIème siècle** [CL. MH. : 15 juin 1955]
- Ancienne abbaye Notre-Dame d'Autrey
- Anciens bâtiments abbatiaux d'Autrey
- Arcades romanes à Autrey

SAINT-JEAN-D'ORMONT

- **S.P.R.** [28 mai 1998] Site Patrimonial Remarquable

SAINT-JULIEN

- **Eglise Saint-Julien** [CL. MH. : 3 juin 1908]
- **Ancienne maison de justice, place de l'Eglise** : façade y compris la grille des fenêtres au rez-de-chaussée [ISMH : 4 juillet 1929]

SAINTE-MARGUERITE

- **Eglise Sainte-Marguerite : clocher** [ISMH : 16 mars 1926]

- Temple Maçonique de Saint-Dié-des-Vosges

SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

- **Sommet du Rouge Gazon**, à environ 9 kilomètres à l'est de la ville [S. CL. : 8 décembre 1910]
- **Sommet du Rouge Gazon et des neufs bois (extension)** (S.CL : 7 juin 2010)
 - **Ballon d'Alsace** délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre en partant du point commun aux trois départements des Vosges, du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort :
 - section B 3 : la limite avec le département du Territoire de Belfort Jusqu'au C.D. n° 465 ;
 - section C : depuis le C.D. n° 465, la limite avec le département du Territoire de Belfort, la limite avec le département de la Haute-Saône, la limite des parcelles n° 9 et 10 incluses jusqu'à la section AW ;
 - section AW : la limite des parcelles n° 15, 11 et 8, et au travers des parcelles n° 8 et 14 jusqu'à la section C ;
 - section C : la limite de la parcelle n°5 jusqu'au C.D. n° 465, le C.D. n° 465 ;
 - section B 3 : depuis le C.D. n° 465, le chemin des Paltons entre les parcelles n° 63 et 77, la ligne droite au travers de la parcelle n° 77 jusqu'au chemin de Morteville, le chemin dit "*de Morteville*", le chemin dit "*du Rouge-Gazon*", la limite de la parcelle n° 77 jusqu'à la limite du département du Haut-Rhin, la limite du département du Haut-Rhin jusqu'au point de départ. [S. CL. : décret du 5 juillet 1982]
- Le site classé du Ballon d'Alsace s'étend, au surplus, sur le territoire des communes de Lepuis-Gy (Territoire de Belfort) et Sewen (Haut-Rhin).*

SAINT-MENGE

- **Eglise Saint-Mennie : chœur** [ISMH : 3 mars 1926]

SAINT-NABORD

- **site de la Moraine de Noiregoux et de ses abords** [S. CL. : 26 juin 2013]

SAINT-OUEN-LES-PAREY

- **Croix de chemin du XVIème siècle** [CL. MH. : 1er octobre 1913]
- **Eglise Sainte-Trinité** en totalité [ISMH : 4 août 1994]

- SAINT-PAUL**
- Croix à Dommartin-sur-Vraine
 - Eglise de Dommartin-sur-Vraine
 - Château de Dommartin-sur-Vraine

SANDAUCOURT

- **Croix de chemin du XVIème siècle**, dans le village, à 200 m de l'Eglise [CL. MH. : 20 juillet 1908]
- **Château** :
 - façades et toitures du château, du pavillon de garde et de l'ancienne chapelle ; perron d'accès avec sa rampe en fer forgé [CL. MH. : 2 avril 1980]
 - intérieur de la chapelle dit "*salle à colonnes*" [ISMH : 2 avril 1980]

SAPOIS

- **Cascade dite "Le Saut-du-Bouchot"** [S. CL. : 25 juin 1925]

SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE

- **Château** : façades et toitures du château et de ses dépendances [ISMH : 21 décembre 1984]
- **Haut du Roc**, situé également sur la commune de Basse-sur-le-Rupt [S. CL. : 8 décembre 1910]

SCHLUCHT HOHNECK (MASSIF DU)

- **Massif s'étendant sur le territoire des communes de Plainfaing, Le Valtin, Xonrupt-Longemer, La Bresse** (et sur celui des communes du Bonhomme, Felling, Kruth, Oderen, Orbey, Wildenstein, Stosswihr, Sultzzeren, Sondernach, Metzeral, Mittlach, Muhbach sur-Munster, dans le département du Haut-Rhin) et délimité dans le département des Vosges, à partir de la limite du département du Haut-Rhin par : la R.D. n° 34 jusqu'à l'embranchement de la R.D. n° 34d, la R.D. n° 34d jusqu'à l'intersection avec la R.N. n° 417, de cette intersection, la ligne des Crêtes à l'ouest de la Meurthe jusqu'à l'embranchement du chemin rural reliant vers l'est la R.D. n° 23 à la R.D. n° 61, la R.D. n° 23 passant par Le Valtin jusqu'à Le Rudlin, de Le Rudlin le chemin rural dit "*du Louchbach*" reliant Le Rudlin au Col du Louchbach, la limite du département du Haut-Rhin [S. INS. : 24 novembre 1972 et 28 septembre 1973]

SENONES

- **Eglise Saint-Gondelbert (ancienne abbatiale)** [ISMH : 16 mars 1926]

- Ancienne abbaye Place Dom Calmet :

- le grand escalier ovale et sa rampe en fer forgé
- les galeries du cloître
- façades et toitures du logis abbatial [CL. MH. : 21 septembre 1983]
- anciens bâtiments conventuels : façades et toitures
- bâtiments des communs à arcades du XIXème siècle : façades et toitures
- escalier droit du cloître avec sa cage ainsi que l'escalier avec sa rampe en fer forgé et sa cage, et la pièce "salle des Abbés" et son décor dans l'ancien logis abbatial [ISMH : 21 septembre 1983 et 18 août 2005]

- Ancien Château des Princes de Salm, façades, toitures et escalier avec sa rampe en fer forgé 6 Place Charles Thumann [CL. MH. : 19 mai 1994]

- Jardins du Prince Charles, section AH n° 62, 81, 101, 357 et 387 du cadastre [ISMH : 22 octobre 1991]

- Immeuble 6 Place Dom Calmet (anciennement 5 rue 1er Bataillon) : façade et toiture sur rue [ISMH : 15 janvier 1975]

- 1 et 2 Place Clémenceau et 16 et 23 Place Charles-Thumann : Ancien Hôtel de Bilistein : façades et toitures et le passage charretier [CL. MH. : 18 décembre 1997]

- 3 Place Clémenceau : Ancien pilori des Princes de Salm, dépendant de l'immeuble [ISMH : 21 décembre 1982]

- 5 Place Clémenceau : Ancien Hôtel Messier : façades et toitures [ISMH : 21 décembre 1982]

- 6 Place Clémenceau : Hôtel de Montfort, puis du Prince Charles :

- escalier de la terrasse avec sa rampe en fer forgé [CL. MH. : 21 décembre 1982]
- façades et toitures ainsi que l'escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé [ISMH : 21 décembre 1982]

- Intérieurs du bâtiment de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de SENONES, 16 place Dom Calmet [ISMH : 15 mai 2012]

- Roche Mère-Henry, au faite de la montagne dite "Côte de Senones" [S. CL. : 8 décembre 1910]

- Deux ensembles formés l'un par le centre historique, l'autre par le site de la Louvière et délimités comme suit, dans le sens des aiguilles d'une montre :

1) Premier ensemble : Centre historique de Senones, en partant du nord-

ouest : rue du Président Poincaré : parcelles n° 379 et 371 section AC ; rue de la République : façades sur rue et toitures depuis la limite entre les parcelles n° 437 et 305 jusqu'à la limite des parcelles n° 315 et 316 ; limite des parcelles n° 315 et 316 jusqu'à la rue Mallens ; Rue Mallens : parcelle n° 110 ; rue de l'Auviot : limite des parcelles n° 319 et 320 ; rue de la République : façades sur rue et toitures depuis la limite entre les parcelles n° 319 et 320 jusqu'à la rue Charles-Claudiel ; rue Charles-Claudiel : façades sur rue et toitures, depuis la parcelle n° 243 jusqu'à la parcelle n° 236 ; façades sur rue et toitures, de la parcelle n° 232 à la limite des parcelles n° 224 et 225, façades sur rue et toitures depuis la parcelle n° 250 jusqu'à la rue de la Déportation ; rue de la Déportation : façades sur rue et toitures des parcelles n° 244 et 273 ; rue de la Déportation, côté est, jusqu'à la limite de la parcelle n° 67 avec les parcelles n° 66, 63 et 61 ; le Rabodeau en ses deux rives jusqu'à la limite entre les lieux-dits "le Moulin" et "les Prés du Moulin" ; limite entre les lieux-dits "le Moulin" et "les Prés du Moulin" ; limite des communes de Senones et de la Petite-Raon ; limite des communes de Senones et de Vieux-Moulin ; chemin rural jusqu'à l'intersection avec le C.D. n° 49B de Senones à Vieux-Moulin ; route du plateau Saint-Maurice jusqu'à la limite des lieux-dits "le Bas de Rapré" et "Rapré" ; limite des lieux-dits "le Bas de Rapré" et "Rapré" jusqu'à la limite des parcelles n° 47 et 52 ; limite entre les lieux-dits "à l'Etang" et "aux Casernes" ; limite entre les lieux-dits "le Bouverot" et "aux Casernes" ; limite entre les communes de Senones et de Vieux-Moulin ; C.R. n° 9 dit "de Saint-Maurice" ; C.R. n° 24 du Haut Jardin ; limite entre les parcelles n° 117 et 119 ; limite entre les parcelles n° 117 et 118 ; limite entre les parcelles n° 117 et les parcelles n° 161 et 163 ; bande d'une largeur de 10 mètres de la parcelle n° 117 comme figuré au plan joint ; limite entre les parcelles n° 103 et 104 ; C.R. n° 24 ; limite des parcelles n° 134, 133, 128, 126 avec les parcelles n° 109 et 110 ; chemin rural jusqu'à la rue du 1er Bataillon ; limite entre les parcelles n° 181 et 183 ; limite entre les lieux-dits "les Prés de Courensieu" et les parcelles n° 181 à 171 et 197 ; limite entre le lieu-dit "les Jardins de Courensieu" et les parcelles n° 197, 198, 238, 237 ; C.R. n° 23 dit "de Claurensieu" ; rue Charles-Vincent (côté pair) ; bâtiments anciens de l'abbaye jusqu'à la ruelle comme figuré au plan ; place du Général-Leclerc ; avenue du 22-Novembre ; ensemble des bâtiments de la gare et terrain comme figuré au plan ; limite entre les parcelles n° 375 et 367, 374 et 368 ; limite entre les parcelles n° 372 et 369, 372 et 370, 380 et 379 ; limite de la parcelle n° 52 avec les parcelles n° 47, 50, 51 et 53 (non

comprises) ; rue du Maréchal-Desrivaux ; C.R. n° 11 dit "de la Glacière" ; limite entre les lieux-dits "à l'Etang" et rue du Maréchal-Desrivaux ; limite entre les lieux-dits "à l'Etang" et "aux Casernes" ; limite entre les lieux-dits "le Bouverot" et "aux Casernes" ; limite entre les communes de Senones et de Vieux-Moulin ; C.R. n° 9 dit "de Saint-Maurice" C.R. n° 24 du Haut Jardin ; limite entre les parcelles n° 117 et 119 ; limite entre les parcelles n° 117 et 118 ; limite entre la parcelle n° 117 et les parcelles n° 161 et 163 ; bande d'une largeur de 10 mètres de la parcelle n°117 comme figuré au plan joint ; limite entre les parcelles n° 103 et 104 ; C.R. n° 24 ; limite des parcelles n° 134, 133, 128, 126 avec les parcelles n° 109 et 110 ; chemin rural jusqu'à la rue du 1er Bataillon ; limite entre les parcelles n° 181 et 183 ; limite entre les lieux-dits "les Prés de Courensieu" et les parcelles n° 181 à 171 et 197 ; limite entre le lieu-dit "les Jardins de Courensieu" et les parcelles n° 197, 198, 238, 237 ; C.R. n° 23 dit "de Claurensieu" ; rue Charles-Vincent (côté pair) ; bâtiments anciens de l'abbaye jusqu'à la ruelle comme figuré au plan ; place du Général-Leclerc ; avenue du 22-Novembre ; ensemble des bâtiments de la gare et terrain comme figuré au plan ; limite entre les parcelles n° 375 et 367, 374 et 368 ; limite entre les parcelles n° 372 et 369, 372 et 370, 380 et 379 .

2) Deuxième ensemble : Site de la Louvière : V.C. n° 4 dite "de la Rochure" à partir de l'angle nord de la parcelle n° 236a ; limite fictive de l'extrémité sud-ouest de la parcelle n° 315 à l'extrémité sud-est de la parcelle n° 342 ; limite entre les parcelles n° 343 et 342, 343 et 341, 344 et 341, 345 et 341 ; limite entre les parcelles n° 348 et 350, 349 et 350 ; limite entre les parcelles n° 349 et 375, 347 et 375 ; limite entre les parcelles n° 151 et 205 ; limite sud des parcelles n° 151, 150, 149, 148, 147, 146, 145, 144, 143, 140, 139, 138, 137, 135 ; C.R. n° 15 dit "de l'Auviot" [S. INS. : 24 mai 1982]

SERAUMONT

- **Le Dolmen et le tumulus connus sous le nom de "Dolmen du Bois du Comtot"**, ainsi qu'un périmètre de 20 mètres de rayon autour du centre de cette structure mégalithique, situés au lieu-dit cadastral "La Devise" sur la parcelle 13 section B [ISMH : 17 octobre 2000]

SERCOEUR

- **Croix de cimetière** [CL. MH. : 26 septembre 1932]

SERÉCOURT

- **Eglise Saint-Mansuy** [ISMH : 3 mars 1926]

- **Maison Barthélémy**, en totalité, Grande Rue [ISMH : 26 novembre 1993]

SONCOURT - Croix à Aroffe

SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE

- **Eglise Saint-Elophe** [ISMH : 3 mars 1926]

- **Edicule en pierre, dans le cimetière** [ISMH : 3 mars 1926]

- Croix dite "Croix Vernaie" à Autigny-la-Tour

- **Site** (*Voir Autigny-la-Tour*)

TENDON

- **La "Grande Cascade"**, à 3 kilomètres au sud-est du village [S. CL. : 8 décembre 1920]

- **La "Petite Cascade"** [S. CL. : 25 juin 1925]

THAON-LES-VOSGES

- **La Rotonde** en totalité [ISMH : 19 décembre 1986]

THEY-SOUS-MONTFORT

- **Le Tir aux Pigeons**, ancien chalet du Golf-Club [ISMH : 22 novembre 1990]

THILLOT (LE)

- **Réseau minier Saint-Nicolas** s'étendant sur et sous les parcelles n°171 à 174 section F [CL. MH. : 29 octobre 1995]

- **Mine du Hinguéné** s'étendant sur et sous la parcelle 86 section F [CL. MH. : 29 octobre 1995]

- **Mine Saint-Thomas**, entrée et développement du réseau parcelles 121, 119 section F [ISMH : 22 décembre 1995]

- **Mine Saint-Charles**, entrées et développement du réseau parcelles 124, 126 à 129, 131 à 133, 164, 166 à 168, 183, 184, 174, 177 [ISMH : 22 décembre 1995]

THOLY (LE) – Eglise Saint Joseph en totalité [ISMH : 10 février 2014]

THOLY (LE) - *Gorge dite "Le Trou de l'Enfer" (Voir Rehaupal)*

THONS (LES)

- **Ancien couvent des Cordeliers** :
 - **Eglise** [CL. MH. : 15 décembre 1980]
 - **Les autres parties du couvent** [ISMH : 20 juin 1945]

THULLIÈRES

- **Château** : façades et toiture [CL. MH. : 28 août 1989]
- **Restes du château et son pigeonnier** [ISMH : 25 juin 1986]

TOLLAINCOURT – Eglise Saint-Evre de Romain-aux-Bois
- Château de Romain-aux-Bois

TRAMPOT Eglise St Pierre et St Paul section AB parcelle 107 est inscrite en totalité (ISMH le 03.09.2010)

URVILLE

- **Eglise de la Translation de Saint-Martin d'Urville** [CL. MH. : 21 août 1990]
- **Mur d'enceinte du cimetière en totalité** [ISMH : 20 janvier 1989]

UXEGNEY

- **Fort dit "d'Uxegney"** en totalité, y compris ses équipements et armements, l'égout, les glacis, le réseau de fils de fer et la batterie M35 adjacent, situé sur les parcelles 1599, 2049, 1602 et 1598 section B [ISMH : 29 avril 2002]
- **Fort dit "de Bois l'Abbé"** en totalité situé sur la parcelle 1656 section B [ISMH : 29 avril 2002]

VAL D'AJOL (LE)

- **Eglise Notre-Dame de l'Assomption** [ISMH : 16 février 1926]
- **Croix de chemin du XVIème siècle** au hameau des Chênes, route du Val d'Ajol à Faymont [CL. MH. : 16 septembre 1908]
- **Croix de carrefour du XVIIème siècle**, route de Fougerolles à Larrière [CL. MH. : 16 septembre 1908]
- **Croix de carrefour dite "du Jaranceau" datée de 1626**, en pleine campagne [CL. MH. : 16 septembre 1908]
- **Cascade de Faymont**, à 500 mètres à l'ouest de Faymont et à 4,5 kilomètres au nord de l'agglomération [S. CL. : 8 décembre 1910]
- **Vallée des Roches** (route d'Hérival) [S. CL. : 25 juin 1925]
- **S.P.R. - (de [Plombières les Bains](#)) Site Patrimonial Remarquable**

VALFROICOURT

- **Château** : les façades, les toitures et le jardin [ISMH : 31 août 1990]

VALTIN (LE) - *Massif du Schlucht Hohneck (Voir Schlucht Hohneck (Massif du))*

VARMONZEY - Croix à Evaux-et-Ménil

VAUDÉVILLE

- **Château de Crévecoeur** : façades et toitures : boiseries du petit salon ; cheminées intérieures [ISMH : 25 février 1974]

VENTRON

- **Chapelle de l'Ermitage du Frère Joseph** [ISMH : 5 avril 1993]
- **Site de l'Ermitage du Frère Joseph** (parcelles n° 180p, 192p section C (forêt communale) et 177, 178, 179, 185, 186p, 190p section C du cadastre [S. CL. : 22 février 1935])

VERVEZELLE - Eglise intercommunale de Domfaing-Belmont
- Croix à Brouvelieures

VICHEREY

- **Eglise Saint-Rémy** [CL. MH. : 4 mai 1910 et 4 février 1943]

- **Mairie-Halle** : façades et toitures (à l'exclusion des menuiseries en PVC), les lavoirs, les bassins [ISMH : 18 juillet 2001]

VIENVILLE – Eglise de La Chapelle-Devant-Bruyères

- VIEUX-MOULIN** - Jardins du Prince Charles à Senones
- [Centre historique de Senones \(Voir Senones\)](#)

VILLE-SUR-ILLON

- **Eglise Saint-Sulpice**, à l'exception de la flèche et du clocher [CL. MH. : 22 octobre 1913]
- "**Château**" Lobstein, en totalité rue de l'Abreuvoir [ISMH. : 29 juin 1993]

VILLERS

- **Croix du XVIIème siècle**, déplacée Place de l'Eglise en 1988 [CL. MH. : 27 septembre 1932]

VINCEY

- **Croix de carrefour du XVIème siècle**, au centre du village [CL. MH. : 14 juin 1909]
- Ancienne Filature à Portieux

VIOCOURT

- **Croix de chemin du XVIème siècle** [CL. MH. : 3 juin 1908]
- **Croix de cimetière du XVIème siècle** [CL. MH. : 3 juin 1908]

VITTEL

- **Eglise du Grand-Ban** - Saint-Rémy [ISMH : 3 mars 1926]
- **Eglise du Petit-Ban** - Saint-Privat [ISMH : 3 mars 1926]
- **L'Hôtel Vittel-Palace** : son hall et sa rotonde [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Grand Hôtel** : les façades, toitures, les salles du rez-de-chaussée et les terrasses [ISMH. : 22 novembre 1990]
- **L'Hôtel Ermitage** : façades, toitures, le porche, l'escalier, les salons de coiffure, les vestiaires, les salles de bains-douches et le grand salon [ISMH : 22 novembre 1990]
- **La Gare de Vittel**, les façades, toitures, marquise, les intérieurs dont le hall [ISMH : 22 novembre 1990]
- **L'Institut d'Education Physique avec son portique d'entrée** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Champ de Courses** : les tribunes, le chalet du P.M.U. et le pavillon des balances [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Pavillon des Cadets** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Pavillon de Lawn-Tennis** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **La Villa Saint-Pierre**, ancienne villa Debrousse : les façades, les toitures, le hall et la salle à manger [ISMH : 22 novembre 1990]
- **La Villa Nino** : les façades, les toitures et la clôture [ISMH : 22 novembre 1990]
- **La Villa Minima** : les façades, les toitures et la clôture [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Les Villas jumelles Sainte-Marie et Saint-Louis** : façades et toitures [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Chalet d'Aisance, ou des Boules** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Chalet des Enfants** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Pavillon des Jouets** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Chalet des Anes** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Pavillon Heudebert** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Pavillon Emeraude** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Tea Room** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Les Lampadaires du Parc** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Grand Escalier du Parc Thermal** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **L'Exèdre à musique du Parc Thermal** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Griffon, édicule abritant la "Source des Demoiselles"** [ISMH : 22 novembre 1990]
- **L'Etablissement thermal de Garnier** : les façades, les toitures et la Galerie-Promenoir [ISMH : 22 novembre 1990]
- **La Grande Galerie**, incluant le hall de l'établissement thermal et le pavillon de la Grande Source d'Auguste Bluysen [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Palmarium**, en totalité y compris la piscine couverte de Fernand César [ISMH : 22 novembre 1990]
- **Le Casino** ainsi que les terrasses avec la fontaine et les luminaires [ISMH : 22 novembre 1990]
- *Le Tir aux Pigeons* à They-sous-Montfort

VITTEL et NORROY-SUR-VAIR

- **Ensemble formé par la zone entourant Vittel** et délimité comme suit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en partant de l'intersection de la limite des communes de Vittel/Norroy-sur-Vair avec le C.G.C. n° 17 de Vrécourt à Charmes :

- I. Commune de Norroy-sur-Vair : le C.G.C. n° 17 de Vrécourt à Charmes, le C.G.C. n° 18, les limites ouest et sud des lieux-dits "Petits Nouveaux", "Sur Nobre Moulin" section B1, la limite des sections B1/B3 ; section B3 : les limites ouest et sud-ouest du lieu-dit "Grands Poiriers", la limite ouest des lieux-dits "Les Petits Grands Poiriers", "La Gisière", "Aux Fourneaux", la limite des sections B3/B4 ; section B4 : le C.R. n° 4, la limite ouest du lieu-dit "Champs Robas", le C.R. n° 12 de la Petite Côte, le C.R. n° 26 de Noble Fontaine, la limite des sections B4/C1, la limite des sections B4/C2, les limites nord, ouest et sud-ouest de la section B7, la limite sud-ouest de la section B6 jusqu'à la limite communale de Vittel ;

- II. Commune de Vittel : la limite communale de Vittel jusqu'au chemin de fer de Chalindrey à Mirecourt, le chemin de fer de Chalindrey à Mirecourt, la voie de contournement à créer, le C.R. n° 2 dit "ancien chemin de Norroy", l'avenue de Chatillon, la limite des sections AL/AM jusqu'au C.D. n° 18, le C.D. n° 18 de Médonville à Darney, l'avenue de Géré moy, la limite sud du Palais des Congrès (parcelle n° 40, section AR), la traversée de l'avenue du Casino au droit du côté ouest de l'église Saint-Louis, le côté ouest de l'église Saint-Louis, le côté sud du parc (limite sud des parcelles n° 31 et 9C, section AR), l'avenue de la Roseraie, les limites sud-ouest et sud du lieu-dit "Ermitage" (section AS), le chemin communal dit "des Essarts", la limite des communes de Vittel/They-sous-Montfort, la limite des communes de Vittel/Parey-sous-Montfort, la limite des communes de Vittel/Saint-Remimont, la limite des communes de Vittel/Norroy-sur-Vair jusqu'à son intersection avec le C.G.C. n° 17 (point de départ) [S. INS. : 22 février 1977]

VOMÉCOURT-SUR-MADON (Eglise intercommunale)

- **Eglise Saint-Martin** [CL. MH. : 3 juin 1908]

VOUXEY

- **Croix de cimetière du XVIème siècle** [CL. MH. : 23 juillet 1909]
- **Croix d'Imbrecourt datée de 1511** [CL. MH. : 23 juillet 1909]
- **Eglise Saint-Martin** en totalité [CL. MH. : 15 septembre 1995]
- Croix de cimetière à Dolaincourt
- Croix du XVI^e siècle à Dolaincourt
- Ancienne chapelle Saint-Genest de Dolaincourt
- Croix à Removille
- Chapelle Saint-Nicolas de Removille

VRÉCOURT

- **Eglise Saint-Martin** [ISMH : 28 juin 1994]
- **Clocher** [CL. MH. : 10 mai 1995]

VROVILLE

- **Croix du XVIIème siècle** [CL. MH. : 24 septembre 1932]

XAMONTARUPT :

- **Scierie-Moulin-Saboterie-Forge** y compris les installations hydrauliques, de la prise d'eau au rejet de la rivière. [ISMH. : 28 février 2013]

XONRUPT-LONGEMER

- **Pont dit "Pont des Fées" sur la Vologne, en limite entre Xonrupt et Gérardmer** [ISMH. : 11 février 1972]

- **L'ensemble formé par le Lac de Longemer et sa vallée, d'une superficie d'environ 900 hectares, délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre :**

Point de départ : Intersection entre le chemin départemental n° 417 de Chaumont à Colmar et le chemin forestier dit de Longemer à Belbriette.

Section AD

- Chemin forestier dit de Longemer à Belbriette partiellement dénommé route des Bérioux sur ce plan de section.

Section B2

- Chemin forestier dit de Longemer à Belbriette

- Chemin forestier dit de Longemer à Balveurche jusqu'à la limite entre les sections B2 et B5

Section B5

- Ce même chemin forestier jusqu'à la route forestière du chemin stratégique
- Route forestière du chemin stratégique jusqu'au lieu-dit "*La Loge de la Cloche*"
- Laie forestière partant du lieu-dit "*La Loge de la Cloche*", avant le point d'altitude 949, et rejoignant le col des Harengs Marinés
- Ligne fictive reliant le col des Harengs Marinés au point d'entrée du chemin forestier dit route de Retournemer (CD 67) dans la section B7

Section B7

- Limite entre les parcelles 500 et 964
- Limite entre les parcelles 505 et 964
- Limite entre les parcelles 507 et 499

Section B9

- Limite fictive traversant la parcelle 581, le chemin forestier dit de la Gauche de Retournemer et la parcelle 982 en droite ligne, depuis l'extrémité Sud-Est de la parcelle 507 jusqu'à la limite entre la commune de Xonrupt-Longemer et la commune de La Bresse
- Limite entre la commune de Xonrupt-Longemer et la commune de La Bresse

Section C9

- Limite entre la commune de Xonrupt-Longemer et la commune de La Bresse
- Limite entre la commune de Xonrupt-Longemer et la commune de Gérardmer
- Limite entre les parcelles 825 d'une part, et 890, 891, 1073 d'autre part
- Ligne fictive traversant la parcelle 1073 de l'angle Nord de la parcelle 891 à l'angle Sud-Est de la parcelle 904
- Limite de la parcelle 904
- Limite Est de la parcelle 903
- Ligne fictive allant de l'angle Nord-Est de la parcelle 903 à l'intersection du chemin forestier dit de Creusegoutte avec la Voie Communale n° 13 de Xonrupt aux Basses Royes
- Chemin forestier dit de Creusegoutte jusqu'au chemin rural n° 92 de la Roche Toussaint
- Limite entre la section C9 et la section C3
- Limite entre la section C9 et la section AA

Section AB

- Limite entre la section AB et la section AA
- Chemin des Rayons jusqu'à l'intersection avec la route des Pergis
- Route des Pergis jusqu'à l'intersection avec le ruisseau de Belbriette
- Ruisseau de Belbriette (en totalité) jusqu'à la limite entre les parcelles 89 et 88

Section AC

- Limite entre les parcelles 89 et 88
- Limite entre les parcelles 126 d'une part, 90 et 87 d'autre part
- Limite entre les parcelles 87 d'une part, 83 et 128 d'autre part
- Limite entre les parcelles 86 d'une part, 84, 85 et 98 d'autre part
- Limite entre les parcelles 97 d'une part, 98 et 101 d'autre part
- Limite entre les parcelles 101 d'une part, 108, 109, 110 et 125 d'autre part
- Rive Sud de la route n° 417 de Colmar à Chaumont jusqu'à l'intersection avec le chemin forestier dit de Longemer à Belbriette [S. CL : 16 avril 2002]

- **Lac de Retournemer et ses abords au sud et à l'est**, ensemble délimité par : le chemin forestier dit "*de Retournemer*", par le C.R. n° 58 dit "*de Feignes-sous-Vologne*" à Retournemer, par le chemin forestier dit "*de la Gauche de Retournemer*", par le contour du lac de Retournemer reliant le chemin forestier dit "*de la Gauche de Retournemer*" au chemin forestier dit "*de Retournemer*" [S. INS. : 14 février 1944]

- **Ensemble formé par le site du lieu-dit "*de Belbriette*" et de ses abords**, délimité comme suit, à partir de l'intersection du ruisseau de Belbriette et de la limite nord-ouest de la parcelle n° 298, les limites nord-ouest des parcelles n° 351, 288, les limites nord des parcelles n° 288, 289, 292, 294, 295, 297, 298, les limites nord-est des parcelles n° 298, 302, 303, 304, 298, 306, les limites sud-est des parcelles n° 306, 298, 307, 312, 313, la limite sud de la parcelle n° 313 jusqu'au C.C. n° 316 dit "*du Haut de Belbriette*", les limites sud des parcelles n° 336, 337 et 338 jusqu'au chemin forestier de Longemer à Belbriette, le chemin forestier de Longemer à Belbriette en allant vers l'ouest jusqu'au pont sur le ruisseau de Belbriette emprunté par le C.V.O. n° 11 de Belbriette, ce pont et ce chemin en allant vers le nord jusqu'à l'intersection avec le chemin de la Casuette, le

chemin de la Casuette jusqu'à son intersection avec la limite nord de la parcelle n° 357 ; la limite nord de la parcelle n° 357 jusqu'à son intersection avec le ruisseau de Belbriette, le ruisseau de Belbriette jusqu'au point de départ (limite nord-ouest de la parcelle n° 298) [S. INS. : 1er juillet 1977]

- **Massif du Schlucht Hohneck** (Voir Schlucht Hohneck (Massif du))